

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 22 avril 2021

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20 h.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, BIDAL Hervé, COLON Yvon,
FAVRE Jean-Michel, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, PIERNOT Bernard,
TABELLION Brigitte

Absente et excusée : LENOTRE Noémie

Jean-Pierre AUBERTIN remercie Hervé pour la mise à disposition de la salle et à tous les présents d'avoir répondu favorablement à son invitation,

Ordre du jour:

- . Approbation du procès-verbal du CA du 22 avril 2021
- . Bilan de nos activités estivales
- . Point sur les dossiers en cours
- . Journées européennes du patrimoine du 18.09.2021
- . Concert du 03.10.2021
- . Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 22 avril 2021

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 22 avril 2021, il est adopté à l'unanimité.

2. Bilan de nos activités estivales

Exposition au musée Pierre COUNOT de LIFFOL le GRAND

Depuis le mois de juin et jusqu'à fin septembre, notre association propose une exposition sur l'abbaye de Mureau. Celle-ci est visible tous les samedis après-midi et dimanche après-midi. Si on peut regretter un nombre de visiteurs faible, nous rencontrons des personnes très intéressantes et nos entretiens sont très riches. Merci à l'association des amis du musée pour leur accueil. Merci à Claude, Nicole, Pascale, Corinne, Liliane, Julie, Jean-Michel, Bernard, Gilles, Jean-Charles, Guillaume pour le temps passé à accueillir les visiteurs.

Programme culturel estival de l'Office du Tourisme de l'Ouest Vosgien

Cet été, nous proposons la découverte du patrimoine de notre village les 31 juillet et 21 août. Le 31 juillet, nous avons accueilli 1 personne. Sur ce constat, nous avons décidé de ne proposer qu'un accueil à l'abbaye le 21 août. Le 21 août, 4 visiteurs sont venus découvrir ou redécouvrir l'abbaye. Le bilan de ces manifestations est décevant. Il nous faudra pour le printemps décider si nous continuons à proposer des activités dans le cadre de ce programme et si oui lesquelles.

Travaux de dégagement des vestiges de l'abbaye

Tout au long du printemps et de l'été, l'équipe des fidèles terrassiers (félicitations à eux) a poursuivi son travail de dégagement des gravats. J'espère que dès septembre, les bénévoles qui n'ont pu venir depuis la fin de l'hiver viendront rejoindre cette équipe très motivée.

3. Point sur les dossiers en cours

Travaux de sauvegarde des vestiges de l'abbaye : 2ème phase

Ils sont prévus en automne. Mais avec le retard pris par l'entreprise Tollot sur son programme de travaux de cette année, ils débiteront bien en octobre pour les plus urgents et ils reprendront au printemps 2022.

Point financier pour ces travaux :

Suite à notre demande le conseil régional et le conseil départemental des Vosges décide de nous attribuer le maximum des subventions prévues même si les dépenses afférentes sont inférieures au devis initial soit :

13700 euros pour la région

4000 euros pour le département

La Fondation du Patrimoine consciente des difficultés rencontrées en cette période pour obtention de dons dans le cadre de la souscription, nous a alloué une subvention supplémentaire. Nous disposons désormais de 6000 euros.

La ligne budgétaire sur le budget de notre commune s'élève à 5000 euros.

Actuellement, le montant net de la souscription est de 11000 euros

A ce jour, nos fonds propres s'élèvent à 9000 euros.

Le devis réactualisé s'élève à 56000 euros.

Le devis initial est de 70000 euros.

DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles)

Le 23 juin dernier nous avons reçu Mme ANDRE Sita et M. MARION Stéphane responsable de la programmation et du contrôle scientifique et technique au Service Régional de l'Archéologie(SRA) à la DRAC Grand Est. Ils nous ont félicité par le travail de qualité réalisé et nous ont encouragé dans nos projets. Je rappelle que le SRA a financé des études réalisées par Noémie sur le site de Mureau et devrait poursuivre son aide.

4. Journées européennes du Patrimoine

Comme décidé lors des précédents conseils d'administration, dans le cadre des journées européennes du Patrimoine nous organiseront une promenade nocturne dans la vallée de Mureau sur le modèle de celle du 21 septembre 2021, à savoir :

- à 19h00, un repas sur réservation au prix de 12 euros par personne dont le menu sera : crudités, paté lorrain, salade verte, dessert. Il est décidé que les crudités et la salade verte seront achetées chez Leclerc Neufchâteau (carottes fraîches, épluchées, râpées et ensaucées, céleri rémoulade, salade verte, épluchée, lavée, essorée) le pâté lorrain et le pain seront commandés à la Boulangerie Ma Petite Fournée à Liffol le Grand. Le dessert sera de la tarte aux fruits de chez Leclerc Neufchâteau. Pour le repas, les mesures sanitaires décidées au national seront mise en œuvre :

présentation du passe sanitaire à l'entrée

masque pour les déplacements à l'intérieur

- vers 20h30, départ de la marche à laquelle pourront se joindre les personnes qui n'ont pas souhaité participer au repas. Le long du parcours, les promeneurs et promeneuses pourront, rentrés dans la chapelle St Quirin éclairée pour l'occasion, une halte sera faite aux abords de la Potence et sera conté l'histoire de ce lieu, le grand étang sera aussi éclairé, une nouvelle halte avant d'entrée dans la partie boisée, le chemin sera délimité avec des petits luminaires, un son et lumière se déroulera sur le site de l'abbaye.

Comme décidé au conseil d'administration du 22.04.2021 Madame FERRY Patricia réalisera la création de ce son et lumière. Cette production aura un coût de 957 euros. La communauté de Communes de l'Ouest des Vosges nous a accordé une subvention de 479 euros et le Conseil Départemental des Vosges 200 euros. Les

membres du conseil d'administration interrogés par mail ont donné leur accord (pour les 8 qui ont répondu) pour que l'association prenne les 278 euros restant à sa charge. Il est décidé de ne pas proposer de buvette à l'issue de cette manifestation. Tous les administrateurs et administratrices ont informés qu'ils participeraient à la soirée et les préparatifs.

5. Concert

Le concert du groupe FARIDOL initialement prévu en mai 2020 et régulièrement déplacé en raison de la crise sanitaire et des contraintes d'organisation aura lieu le dimanche 03 octobre 2021 à 15h30 en l'église de Pargny. Il est décidé de reprendre l'organisation du concert Gospel du 04 mai 2019.

6. Recherches archéologiques

Noémie poursuit ces travaux de recherches sur la porterie et suite aux passages des agents de la DRAC sur les vestiges qui doivent être consolidés lors de la 2ème phase de restauration. Une photogrammétrie a déjà été effectué les 5 et 6 août 2020. Noémie a aussi le projet de procéder à des fouilles à l'emplacement de l'église de l'abbaye où a déjà été réalisée la prospection géophysique. Le propriétaire, Monsieur de ROHAN-CHABOT lui a donné son accord. Noémie doit présenter son dossier auprès d'agents de la DRAC dans quelques jours.

7. Questions diverses

Point financier au 30.08.2021

compte courant.....	10,66 euros
caisse.....	1579,00 euros
livret.....	8174,61 euros

Subvention association des Amis du Musée

Le conseil décide de verser une subvention à l'association des Amis du Musée Bernard COUNOT pour l'accueil de l'exposition sur l'abbaye de Mureau durant cette été.

Les administrateurs et administratrices seront interrogés fin septembre afin de déterminer le montant quand sera connu le montant des dons récoltés par cette manifestations au cours de cette période estivale.

Adhésion 2021

Au 30.08.2021, nous dénombrons 145 adhérents

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 22h.

Le secrétaire
Guillaume AUBERTIN

Le Président
Jean-Pierre AUBERTIN

